



Module 9

Transcription du tutoriel sur les brevets d'inventions

Introduction module 9

Bien sûr il ne suffit pas de s'être fait délivrer un brevet national ou international, il faut encore l'exploiter et c'est ce que nous allons voir dans ce module.

L'exploitation d'un brevet nécessite une logistique particulière que l'acteur de l'innovation n'est pas forcément en mesure d'assumer pleinement. Dans cette hypothèse, deux solutions s'offrent à lui. La cession et la licence, et c'est ce que vous verrez dans cette première partie. Nous aborderons ensuite dans une seconde partie l'exercice du droit et répondrons aux questions suivantes : quels sont les droits conférés par le brevet délivré ? Quelles sont ses limitations et ses exceptions ? Et enfin quelle est la procédure en cas de contravention et contrefaçon ?

